

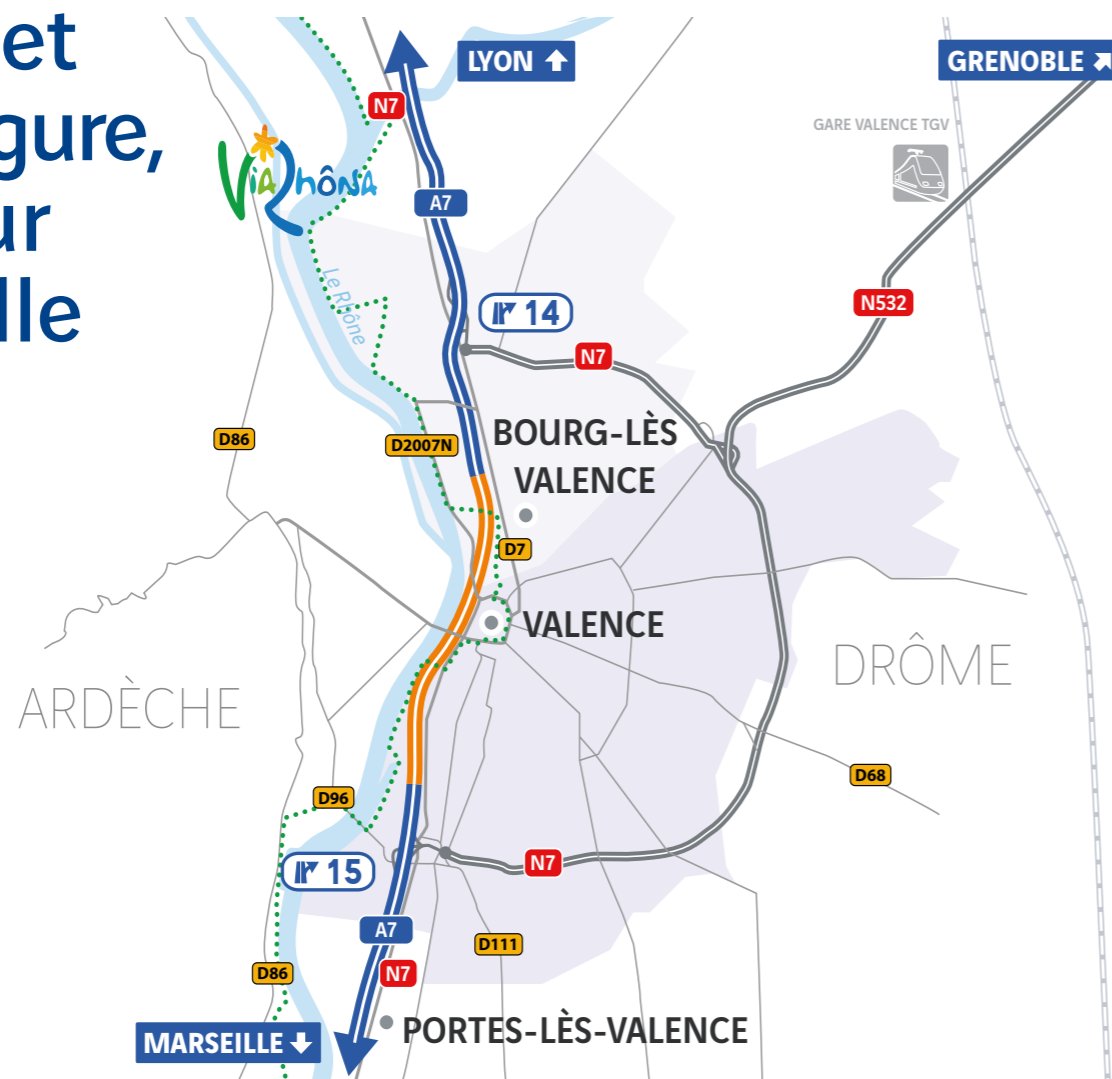


Transformation de l'A7 dans la traversée de Valence

DOSSIER DE PRÉSENTATION Octobre 2025



Un projet d'envergure, au cœur de la ville



Au cœur de Valence et de Bourg-lès-Valence, l'autoroute A7 se transforme. Ce chantier majeur de **32 millions d'euros** marque une **nouvelle étape dans la transformation urbaine du territoire**. Pensé comme un projet de reconquête du fleuve et de revalorisation du cadre de vie, il vise à **apaiser la traversée urbaine**, à **redonner toute sa place aux mobilités douces** et à **renforcer l'attractivité de l'agglomération**.

UN PROJET ISSU D'UN LARGE PROCESSUS DE DIALOGUE TERRITORIAL

Le projet de requalification urbaine et environnementale illustre **une approche partenariale, audacieuse et innovante** dans la gestion des autoroutes urbaines, souvent perçues comme des fractures territoriales, en les transformant en **leviers de cohésion urbaine et de développement durable**.

Fruit d'un travail partenarial entre **l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, Valence Romans Agglo et VINCI Autoroutes** mené depuis 2010, le projet incarne une **vision partagée** : celle d'une **autoroute mieux intégrée à la ville**, conciliant performance des mobilités, qualité de vie et transition écologique.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de requalification urbaine et environnementale de l'A7 répond à des priorités définies dès 2020, dans une logique d'amélioration durable de la qualité de vie et d'attractivité du territoire.

Il poursuit **trois objectifs complémentaires** :

- **réduire les nuisances sonores** par la création et la requalification d'écrans acoustiques ;
- **améliorer les liaisons douces** par la requalification de franchissements existants et reconnecter la ville au fleuve Rhône ;
- **valoriser l'environnement urbain et touristique** par la requalification de la halte fluviale et des aménagements paysagers.

VALENCE : UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE SUR LE CORRIDOR RHODANIEN

Situées à mi-chemin entre Lyon et Marseille, les villes de Valence et de Bourg-lès-Valence occupent une place stratégique sur le corridor rhodanien, axe économique majeur reliant le nord et le sud de la France.

Carrefour d'échanges et de mobilités, l'agglomération bénéficie d'une accessibilité exceptionnelle grâce à l'autoroute A7, au TGV et au Rhône.



UN TERRITOIRE URBAIN TRAVERSÉ PAR L'AUTOROUTE A7

L'agglomération de Valence est traversée du nord au sud par l'autoroute A7, maillon essentiel du réseau autoroutier français et européen. L'autoroute longe le Rhône à proximité des centres-villes de Valence et Bourg-lès-Valence, au cœur de l'agglomération valentinoise. Cette situation génère plusieurs difficultés :

- une exposition sonore importante pour les riverains, liée au trafic dense de l'A7,
- une coupure urbaine entre la ville et le fleuve Rhône,
- un manque de continuité pour les mobilités douces, avec des franchissements peu adaptés aux piétons et cyclistes,
- une accessibilité limitée au Rhône et à ses aménagements, freinant la valorisation de l'environnement et du tourisme local.

Vue aérienne de l'A7 au niveau du pont Frédéric Mistral.



UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS AMBITIEUX

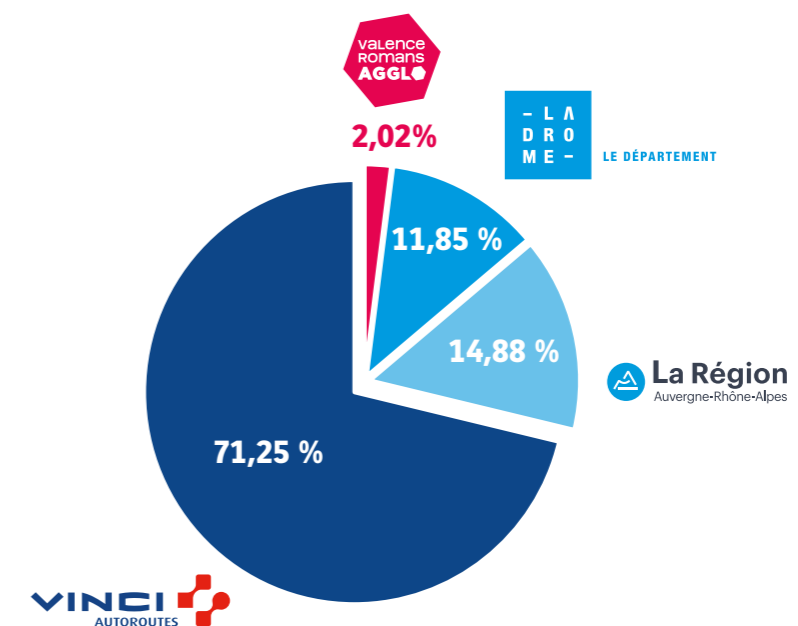
Ces constats ont conduit les collectivités, l'État et VINCI Autoroutes à concevoir un programme d'aménagement ambitieux de requalification urbaine et environnementale de l'A7, articulé autour de 3 priorités :

- la création et la requalification de 5,1 km d'écrans acoustiques pour protéger les riverains,
- la rénovation de trois franchissements pour les modes doux, permettant de sécuriser les déplacements piétons et cyclistes,
- la modernisation de la halte fluviale, en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), pour valoriser le fleuve et renforcer l'attractivité touristique de l'agglomération.

UN PROJET COFINANCÉ ET SOUTENU PAR LE TERRITOIRE

Le projet de requalification urbaine et environnementale de l'A7 représente un investissement de 32 millions d'euros, cofinancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, Valence Romans Agglo et VINCI Autoroutes.

Ce partenariat traduit une volonté commune d'améliorer le cadre de vie des habitants en réduisant les nuisances liées à l'autoroute et en réintégrant cette infrastructure dans le tissu urbain.





Marie-Pierre MOUTON
Présidente du Département
de la Drôme

“

Le projet de requalification de l'autoroute A7 au cœur de Valence est une étape essentielle pour notre territoire. Depuis de nombreuses années, les habitants subissent les nuisances liées à cet axe majeur. En investissant dans des protections acoustiques et dans des aménagements pensés pour les mobilités douces, nous avons trouvé des solutions concrètes pour améliorer leur cadre de vie. Nous réaffirmons ainsi l'ambition du Département : agir au quotidien pour le bien-être des Drômoises et des Drômois. Cette opération illustre parfaitement notre volonté de concilier développement et qualité de vie.

”

“

L'A7 est l'un des axes les plus fréquentés de France. Avec ce projet de requalification, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à transformer cette infrastructure pour mieux l'intégrer à la vie urbaine. Les aménagements permettront de réduire les nuisances, de reconnecter les quartiers au fleuve et de renforcer l'attractivité économique et touristique de l'agglomération. Ce chantier est emblématique de notre vision régionale : faire des infrastructures de transport non pas des obstacles, mais des leviers pour améliorer la vie quotidienne des habitants et préparer l'avenir.

”



Fabrice PANNEKOUCKE

Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Vue aérienne de l'A7 au niveau des parcs Jouvet et Itchevan



Paroles du maître d'ouvrage



“

Avec les collectivités partenaires, nous avons conçu un projet ambitieux qui répond aux attentes des riverains : réduire le bruit, sécuriser les déplacements doux et redonner toute sa place au Rhône. Ce chantier illustre notre capacité à transformer l'autoroute en milieu urbain à l'aune de l'évolution des besoins et des usages. C'est une fierté pour VINCI Autoroutes de participer à cette transformation, au service du territoire et de ses habitants. Ce projet constitue également un modèle pour d'autres villes françaises traversées par une autoroute, confrontées aux mêmes défis d'intégration urbaine et environnementale.



Sabine GRANGER

Directrice générale
de VINCI Autoroutes
Directrice générale d'ASF

”

Vue aérienne de l'A7 au niveau du pont du chemin de l'Épervière



Vue aérienne de l'A7 au niveau du parc Itchevan

Un projet d'aménagements ambitieux pour améliorer les mobilités et le cadre de vie

Le projet de requalification de l'A7 se traduit par un programme d'aménagements, pensé pour améliorer durablement le quotidien des habitants de Valence et Bourg-lès-Valence. Trois grands volets guident cette opération : protéger les riverains des nuisances sonores, favoriser les mobilités douces et moderniser la halte fluviale pour renforcer l'attractivité du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



15 000 m² d'écrans acoustiques



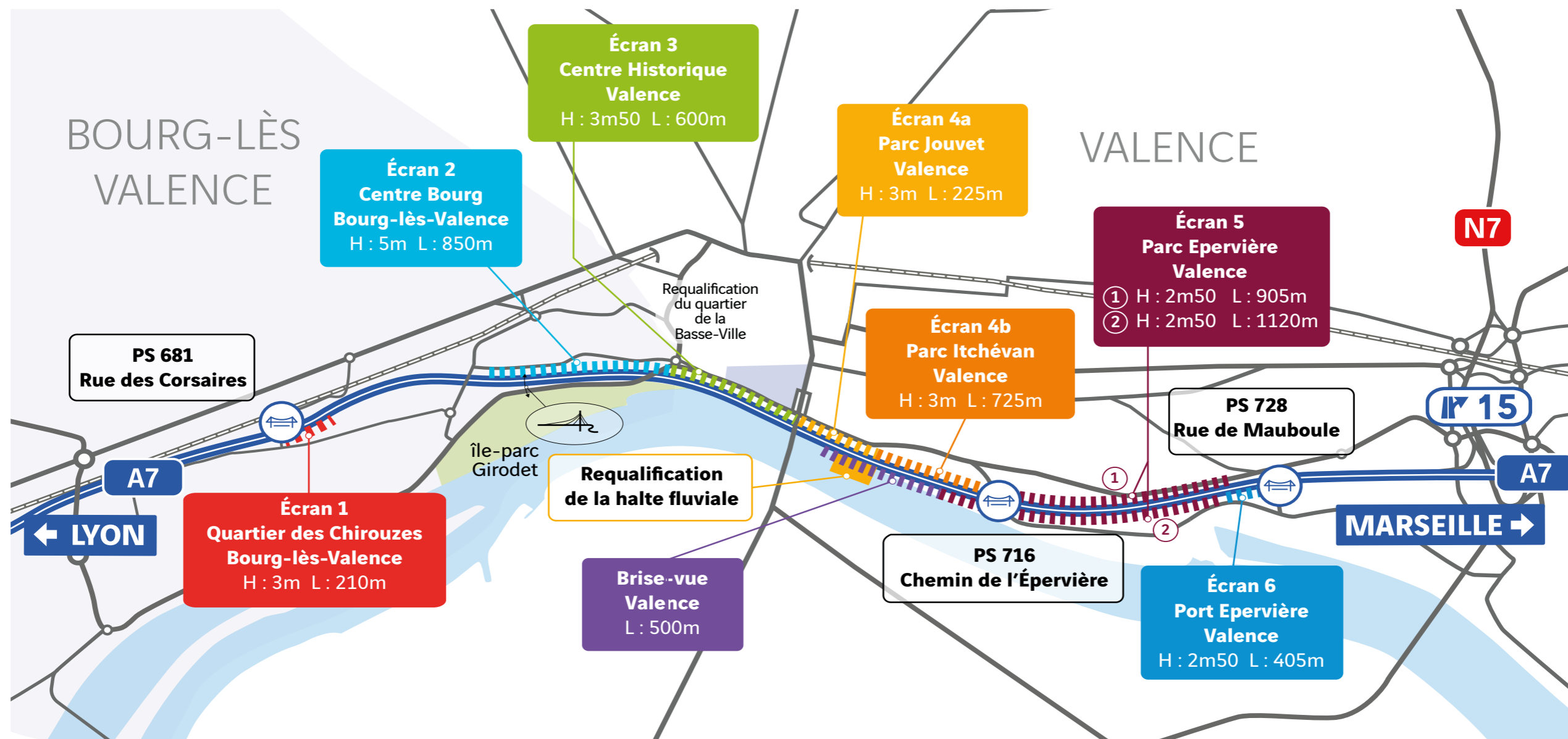
3 franchissements modes doux sécurisés et aménagés



32 M€ financés par VINCI Autoroutes et les partenaires

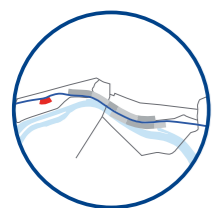


1 halte fluviale réaménagée



DES PROTECTIONS ACOUSTIQUES POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le projet prévoit l'installation de 5,1 km d'écrans acoustiques, représentant près de 15 000 m² d'aménagements nouveaux ou requalifiés. Conçus en bois, béton-bois et selon les zones, végétalisés, ces écrans acoustiques seront répartis sur 6 zones d'intervention, et contribueront à diminuer sensiblement le niveau sonore ressenti par les riverains. La qualité de vie s'en trouvera largement améliorée, tout comme l'esthétique urbaine.



Secteur Chirouzes - Bourg-lès-Valence

À l'extrémité nord de la traversée, le quartier de Chirouze sera protégé par un nouvel écran acoustique en bois, long de 210 m et haut de 3 m. Il viendra compléter les protections existantes.

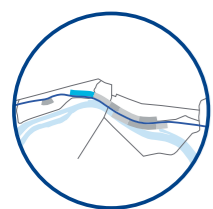


AVANT



APRÈS

Dans ce secteur résidentiel, un écran acoustique en béton absorbant sera installé sur 850 m, avec une hauteur de 5 m. Il apportera une protection renforcée, réduisant les nuisances sonores ressenties par les habitants.



Secteur centre-bourg - Bourg-lès-Valence

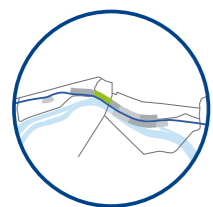


AVANT



APRÈS

Au plus près du centre historique, un écran acoustique en béton absorbant de 600 m et de 3,5 m de hauteur sera construit. Il garantira une protection efficace tout en veillant à son intégration architecturale et patrimoniale.



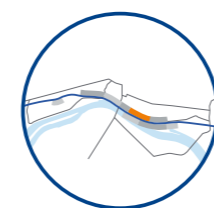
Secteur centre-historique - Valence



AVANT



APRÈS



Secteur Parcs Jouvet et Itchevan - Valence

Les parcs Jouvet et Itchevan bénéficieront de nouveaux écrans acoustiques en béton bois. D'une hauteur de 3 m, ils s'étendront sur 225 m au droit du parc Jouvet et sur 725 m le long du parc Itchevan et contribueront à améliorer l'ambiance sonore de ces espaces verts emblématiques.

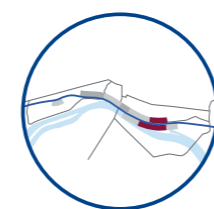


AVANT



APRÈS

Dans ce secteur très fréquenté, qui accueille le parc, la piscine et les installations de loisirs, deux linéaires d'écrans en bois seront installés : 905 m côté ouest et 1 120 m côté est, hauts de 2,5 m.



Secteur Parc de l'Épervière - Valence

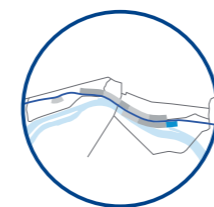


AVANT



APRÈS

Enfin, le port de plaisance sera protégé par un écran en bois de 405 m, haut de 2,5 m. Sa mise en place assurera une réduction sensible des nuisances sonores, tout en préservant l'attractivité touristique et urbaine du site.



Secteur Port de l'Épervière - Valence



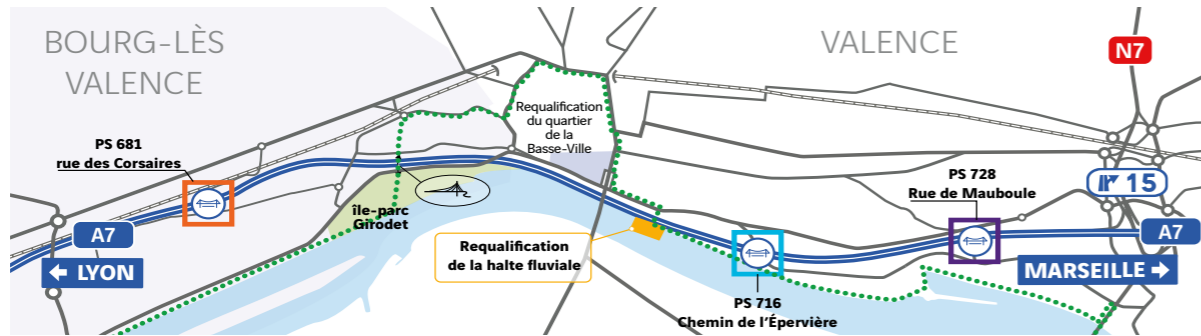
AVANT



APRÈS

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES : DES FRANCHISSEMENTS REPENSÉS POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

Le projet de requalification de l'A7 accorde une importance particulière aux modes doux, en favorisant les déplacements piétons et cyclistes pour **mieux reconnecter les quartiers de Valence et de Bourg-lès-Valence au Rhône**. Trois franchissements emblématiques seront ainsi transformés afin de garantir **des cheminements plus sûrs, plus agréables et mieux intégrés dans le paysage urbain**.



LE PONT DE LA RUE DES CORSAIRES



Ce franchissement sera réaménagé pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes. **La création d'une passerelle de 3m de large**, accolée à l'ouvrage existant et dédiée aux modes doux, permettra de **séparer les flux des véhicules** et d'assurer un **cheminement fluide et sécurisé pour les piétons et les cycles**. L'installation de brise-vues contribuera à atténuer l'impact visuel de l'autoroute.

LE PONT DU CHEMIN DE L'EPERVIÈRE

Véritable porte d'accès au parc de l'Épervière, aux berges du Rhône et aux équipements voisins (port de plaisance, Centre Aqualudique), ce passage bénéficiera d'une **requalification complète**. Des écrans occultants en bois seront installés de part et d'autre du pont pour masquer la vue sur l'autoroute, tandis qu'une séparation claire entre la circulation automobile et les modes doux sera réalisée.



LE PONT DE LA RUE DE MAUBOULE

Le franchissement de la rue de Mauboule fera l'objet d'une requalification complète. Le pont sera équipé de **brise-vues occultants** en bois pour **réduire l'impact visuel de l'autoroute** et une bordure béton viendra séparer la circulation automobile des modes doux.



UNE HALTE FLUVIALE REPENSÉE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET URBAINE

La **requalification de la halte fluviale** et des secteurs en bord de Rhône, combinée aux **traitements paysagers** prévus, est une composante centrale du projet d'amélioration de la halte. Elle offrira aux usagers des espaces ouverts et un **accès facilité aux berges du Rhône**, renforçant ainsi l'**identité fluviale de Valence et Bourg-lès-Valence**.

Elle comprendra plusieurs aménagements complémentaires :

Un **auvent moderne** sera installé à proximité immédiate de la halte fluviale. Conçu pour accueillir les passagers dans un espace couvert, il permettra d'isoler phoniquement et visuellement la halte de l'autoroute, tout en offrant une protection contre les intempéries et un lieu d'attente convivial et fonctionnel (1).

Un **brise-vue**, implanté entre l'embarcadere et l'autoroute A7, viendra masquer les infrastructures routières et améliorer l'intégration visuelle du site (2).

Un **passage inférieur réaménagé sous l'A7** assurera la connexion directe de la halte fluviale aux réseaux de mobilités douces. Reliée notamment à la *ViaRhôna* et aux pistes cyclables existantes, cette liaison renforcera la continuité entre le fleuve, les quartiers urbains et les équipements de loisirs (3).

2



3



Zoom sur les premiers travaux sur les ponts de la rue de Mauboule et du Chemin de l'Épervière à Valence

Au cœur de ce grand projet figurent les ponts de la rue de Mauboule et du chemin de l'Épervière, deux points stratégiques pour la mobilité et l'intégration urbaine. Ces ouvrages seront entièrement réaménagés pour améliorer la sécurité et la lisibilité en offrant des largeurs adaptées aux piétons et aux cyclistes, et limiter l'impact visuel de l'autoroute. Les 2 ponts seront dotés de **pare-vues** permettant de masquer l'autoroute lors des traversées. Ils faciliteront les **déplacements doux en s'inscrivant harmonieusement dans le paysage environnant**.

Cette première phase de requalification, consacrée à la transformation des ponts de la rue de Mauboule et du chemin de l'Épervière, a débuté le 22 septembre 2025. Les travaux, d'une durée de six mois, se poursuivront jusqu'en mars 2026.

LE PONT DE LA RUE DE MAUBOULE

Le pont va être équipé de part et d'autre d'écrans occultants en bois. Les dispositifs de sécurité latéraux vont être remplacés par des glissières béton. Pour séparer la circulation automobile et la circulation modes doux, une bordure béton va être mise en place. La voie mode doux va être aplanie sur toute la largeur de la voie dédiée.



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

LE PONT DU CHEMIN DE L'ÉPERVIÈRE

Le pont va être équipé de part et d'autre d'écrans occultants en bois. Les dispositifs de sécurité latéraux vont être remplacés par des glissières béton. Pour séparer la circulation automobile et la circulation modes doux, une bordure béton va être mise en place. La voie mode doux va être aplanie sur toute la largeur de la voie dédiée.

Les conditions de circulation pendant les travaux

Les travaux se dérouleront à partir du 22 septembre 2025 pour 6 mois. Durant cette période, des modifications de la circulation seront nécessaires et des itinéraires de déviation seront mis en place.

Légende:

- Itinéraire de déviation pour les automobilistes.
- Itinéraire de déviation pour les piétons/cycles.
- Accès interdit pour les piétons/cycles.
- Circulation maintenue pour les automobilistes.

Pont de la rue de Mauboule : fermé à toutes circulations (sauf les week-ends pour les piétons).

Des itinéraires de déviation sont mis en place.

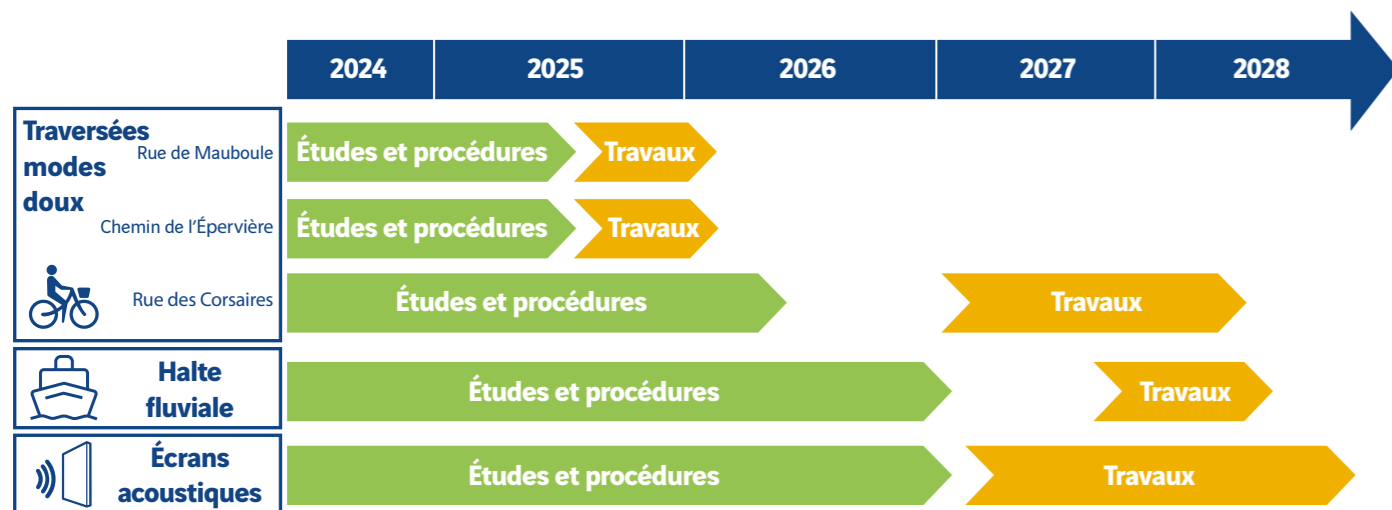
- Pour **les automobilistes**, emprunter la RD2007N, la rue du Pont des Anglais, l'avenue de la Condamine, le chemin du Champ du Pont et la rue de Mauboule.
- Pour **les piétons et les cyclistes**, suivre la RD2007N, la rue du Pont des Anglais puis rejoindre la piste cyclable jusqu'à la rue de Mauboule, le chemin de l'Épervière et poursuivre sur la *ViaRhôna*.

Le terminus de la ligne 7 sera temporairement avancé à la station Valensolles. Les arrêts Marcel Paul, Tennis, Port et Épervière ne seront pas desservis.



Une transformation progressive jusqu'en 2028

L'organisation de ce projet a été minutieusement planifiée pour limiter au maximum la gêne aux riverains et aux usagers du réseau secondaire et de l'A7. Les travaux de requalification de l'A7 et de ses aménagements associés s'échelonnent sur plusieurs phases, avec une mise en service complète prévue d'ici fin 2028, permettant une transformation progressive et maîtrisée de cet axe stratégique.



DÉCOUVREZ LE FILM DU PROJET

5 KM D'ÉCRANS ACOUSTIQUES

PORT DE L'ÉPERVIÈRE
VALENCE

Écran 6

Écran
Hauteur : 2,50 mètres
Longueur : 405 mètres

Vue existante côté riverains

Vue projetée côté riverains

S'INFORMER SUR LE PROJET ET LES TRAVAUX

Tout au long du chantier, VINCI Autoroutes mettra à disposition plusieurs canaux d'information pour accompagner les usagers et les riverains :



Le site internet VINCI Autoroutes
www.vinci-autoroutes.com



Le 3605, pour tout savoir
sur votre trajet, 24h/24 et 7j/7



Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route

Contact Presse VINCI Autoroutes

Nelly Destève

nelly.desteve@vinci-autoroutes.com

06 30 48 64 26

Plus d'infos :

www.vinci-autoroutes.com



À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage. Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).